

DE L'EDUCATION CIVIQUE A L'EMC: QUELLES EVOLUTIONS ? QUELLES DIFFERENCES ?

Un exemple de mise en œuvre autour *des symboles de la République*

- Les symboles de la République sont travaillés depuis longtemps, notamment dans le cadre de l'Education civique...
- Il ne s'agit plus uniquement de faire apprendre ces symboles à nos élèves mais de tenter, dans une *dimension renouvelée de leur approche*, de les faire comprendre en qualité de symboles afin de pouvoir *se les approprier et réfléchir à leur signification profonde*.



Marianne, par Bernard BUFFET

Etre citoyen Français et Européen : Connaître les symboles, principes et valeurs.

1. La sensibilité : soi et les autres

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement
3/b* - Connaître les principes, valeurs et symboles de la citoyenneté française et de la citoyenneté européenne.	- Citoyenneté française et citoyenneté européenne : principes, valeurs, symboles.

2. Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement
2/a* - Définir les principaux éléments des grandes déclarations des Droits de l'homme.	- Les différentes déclarations des Droits de l'homme.

1. La s

Connaissances, capacités et attitudes visées

3/b* - Connaître les principes, valeurs et symboles de la citoyenneté française et de la citoyenneté européenne.

2. Le c

Connaissances, capacités et attitudes visées

2/a* - Définir les principaux éléments des grandes déclarations des Droits de l'homme.

et avec les autres

Objets d'enseignement
- Les principes de la laïcité.
- Les principes d'un État démocratique et leurs traductions dans les institutions de la Ve République.

ent et collectivement

Objets d'enseignement
- L'exercice de la citoyenneté dans une démocratie (conquête progressive, droits et devoirs du citoyen, rôle du vote, évolution des droits des femmes dans l'Histoire et dans le monde...).
- La Journée défense et citoyenneté.
- Les citoyens et la Défense nationale, les menaces sur la liberté des peuples et la démocratie, les engagements européens et internationaux de la France.

regissent la Défense nationale.

Une proposition de programmation pour l'année de 3e 2015/2016: «Réconcilier le citoyen et l'individu»...

Sensibilité

Le droit et la règle
Penser par soi-même

L'engagement

Le jugement

La sensibilité
La règle et la loi

Transition: Construire l'outil « débat »

Citoyenneté
Française et
Européenne.
Principes,
valeurs et
symboles

Reconnaître les
grandes
caractéristiques
d'un Etat
démocratique.

L'exercice de la
citoyenneté
dans une
démocratie.

Les principes de
la laïcité

Les différentes
déclarations des
droits de
l'homme.

La défense
nationale, les
menaces sur la
liberté des
peuples et la
démocratie.

**Jugement (penser
par soi même)**
Le droit et la règle

Le droit et la règle

L'engagement

Etre citoyen Français et Européen : Comprendre les symboles, principes et valeurs.

Serge Gainsbourg
« Aux armes et caetera »



Réfléchir, raisonner : Pourquoi ?
A propos de quoi ?



Un artiste provocateur



En quoi l'artiste provoque-t-il ?

Paroles de Aux Armes Et Caetera

Allons enfant de la patrie
Le jour de gloire est arrivé
Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé

Aux armes et caetera

Entendez-vous dans les campagnes
Mugir ces féroces soldats
Ils viennent jusque dans nos bras
Egorger nos fils nos compagnes

Aux armes et caetera

Amour sacré de la patrie
Conduis soutiens nos bras vengeurs
Liberté liberté chérie
Combats avec tes défenseurs

Aux armes et caetera

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus

Aux armes et caetera

Aux Armes Et Caetera Video:



→ Colère des militaires, concert annulé...

Serge Gainsbourg a-t-il été
irrespectueux envers l'un des
symboles de la République
Française ?

Le concert à Strasbourg...

Gainsbourg profite de son succès pour remonter sur scène après 18 ans d'absence, et c'est lors d'un concert prévu à Strasbourg le 4 janvier 1980 que la polémique autour de cette chanson atteint son paroxysme avec des menaces, cette fois-ci, physiques. www.ina.fr

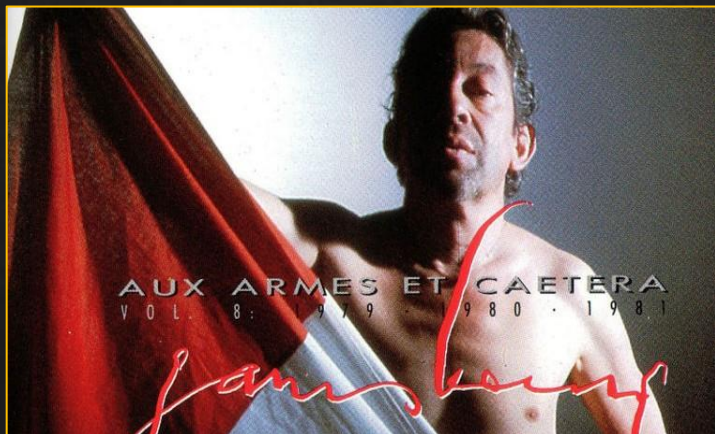
La salle de concert est alors investie par des militaires parachutistes, qui désapprouvent sa version de La Marseillaise. La situation est tendue, et Gainsbourg fait le choix de se présenter seul sur le devant de la scène et d'annuler le concert. Après un bref discours évoquant des alertes à la bombe dans les hôtels de la ville, il lance face à la salle "Je suis un insoumis qui a redonné à La Marseillaise son sens initial". Finalement, il entonne a cappella le premier couplet de La Marseillaise, dans sa version originale, un poing levé, et les paras se mettent tous au garde à vous pour l'hymne national. Il termine en leur adressant un bras d'honneur avant de se retirer.

Quelques semaines plus tard, accusé par *Minute* de s'être "dégonflé" à Strasbourg, Gainsbourg réagit dans l'émission de Michel Polac "Droit de réponse" : "C'est de la diffamation, j'ai mis les paras au pas".

Quelques années plus tard, il achète le manuscrit original de La Marseillaise de Rouget de Lisle à la salle des ventes de Versailles, pour la somme de 135 000 francs de l'époque (soit environ 20 580 euros).

ina.fr

https://www.youtube.com/watch?v=WcuIa-PrE_g



Intentionnalité...ou geste artistique ?

« Serge Gainsbourg a raconté qu'il avait ouvert son Grand Larousse encyclopédique à la page Marseillaise découvrant qu'à partir du deuxième refrain, pour gagner de la place, il était marqué « Aux armes, et cætera », ce qui lui donna alors l'idée d'un titre pour une nouvelle chanson ».

In SCANDALES DU XXe SIECLE 13 - Gainsbourg métisse « La Marseillaise » le Monde, 2006.



Qu'est-ce qu'un outrage à l'hymne national ?
Aux symboles nationaux ?


ET que dit la loi ?

Attenter aux symboles nationaux: Que dit la loi ? Et depuis quand ?

Recherche élèves en ligne sur le site Legifrance.gouv.fr



mercredi 14 octobre 2015 [Informations](#)

 **Legifrance**.gouv.fr
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LE SERVICE PUBLIC DE LA DIFFUSION DU DROIT

Accueil Droit français Droit européen Droit international Traductions Bases de données

Vous êtes dans : [Accueil](#) > [Les autres textes législatifs et réglementaires](#) > **Décret n° 2010-835 du 21 juillet 2010 relatif à l'incrimination de l'outrage au drapeau tricolore**

Décret n° 2010-835 du 21 juillet 2010 relatif à l'incrimination de l'outrage au drapeau tricolore

[Masquer le panneau de navigation](#)

1. La notion d'outrage aux symboles nationaux englobe, en France, l'ensemble des offenses infligées aux représentations de l'État français ou, au sens plus large, de la Nation française. Le délit pénal d'outrage à l'autorité de l'État a longtemps été limité aux personnes physiques des représentants de l'administration. À la suite d'affaires médiatisées, des évolutions législatives ont, dans les années 2000, créé des délits d'outrage aux symboles impersonnels de la République française.

2. En mars 2003, dans le cadre de l'examen du projet de loi sur la sécurité intérieure, un amendement instituant un nouveau délit d'"outrage au drapeau tricolore et à l'hymne national", punissable de 7.500 euros d'amendes et de six mois de prison "lorsqu'il est commis en réunion" a été adopté par l'Assemblée nationale et le Sénat.

Legifrance.gouv.fr
LE SERVICE PUBLIC DE LA DIFFUSION DU DROIT

mercredi 14 octobre 2015

Accueil Droit français Droit européen Droit international Traductions Bases de données

Vous êtes dans : Accueil > Les autres textes législatifs et réglementaires > Décret n° 2010-835 du 21 juillet 2010 relatif à l'incrimination de l'outrage au drapeau tricolore

Décret n° 2010-835 du 21 juillet 2010 relatif à l'incrimination de l'outrage au drapeau tricolore

Masquer le panneau de navigation

JORF n°0168 du 23 juillet 2010 page 13589
texte n° 15

DECRET

Décret n° 2010-835 du 21 juillet 2010 relatif à l'incrimination de l'outrage au drapeau tricolore

NOR: JUSD1012722D

ELI: <http://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2010/7/21/JUSD1012722D/jo/texte>
Alias: <http://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2010/7/21/2010-835/jo/texte>

Le Premier ministre,
Sur le rapport de la ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,
Vu la Constitution, notamment son article 2 ;
Vu le [code pénal](#), notamment ses articles 132-11, 132-15, 433-5-1 et R. 610-1 ;
Le Conseil d'Etat (section de l'intérieur) entendu,
Décrète :

Article 1 [En savoir plus sur cet article...](#)

Le chapitre V du titre IV du livre VI du code pénal est complété par une section 11 ainsi rédigée :

« Section 11

Un chant révolutionnaire ? A l'origine de la Marseillaise...



Écrit en avril **1792** par un capitaine de l'armée (**Rouget de Lisle**), suite à la déclaration de guerre à l'Autriche du 20 avril 1792.

→ C'est un **chant de guerre révolutionnaire** et un appel patriotique à la mobilisation générale pour combattre l'ennemi.



Repérage chronologique

Révolution Française 1789 1799



En 1792, pourquoi cette guerre est-elle importante ?

Qu'est-ce qui est menacé selon les révolutionnaires Français ?



L'esprit de la révolution et la volonté de changer le système politique.

Pourquoi peut-on dire que ce chant est historique ?

→ C'est un hymne à la liberté d'un peuple qui est en guerre dans une période très importante de l'histoire du pays.

La *Marseillaise* est un chant patriotique de la Révolution française adopté par la France comme hymne national : une première fois par la Convention pendant neuf ans du 14 juillet 1795 jusqu'à l'Empire en 1804, puis définitivement en 1879 sous la Troisième République.

→ C'est donc l'hymne national Français depuis 1879 ! Il correspond à la volonté de montrer son attachement à ce que la Révolution Française a représenté pour l'histoire du pays.....

Y a-t-il d'autres symboles de la République Française ?

Où ?

Les symboles de la République sont inscrits dans l'article 2 de la Constitution française.

Article II :

La langue de la République est le français.

L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge.

L'hymne national est la « Marseillaise ».

La devise de la République est « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Art 1. La France est une République, indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances.

Art 2. La langue de la République est le français.

L'emblème national est le drapeau tricolore bleu, blanc, rouge.

L'hymne national est La Marseillaise.

La devise de la République est : « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Son principe est le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

Art 3. La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum. Aucune section du peuple, ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice [...].



Il existe aussi d'autres symboles de la République qui ne sont pas inscrits dans la Constitution mais qui sont très connus.



La Marianne et le coq.

Quelques pistes de travail sur d'autres symboles détournés... Qu'est-ce qu'un symbole ? Pourquoi y adhère t'on ? Quel message porte t-il ?

s



La devise peut-elle être modifiée...?

Y ajouter le terme « Laïcité », est-ce bafouer la devise ?



Article de presse:

Un maire inscrit la laïcité sur le fronton de sa mairie: "Je ne cherche pas la polémique"
23/02/2010.

Sur Le Post, Philippe Lebreton, maire de Joué-lès-Tours, défend son geste alors qu'il est la cible de nombreuses critiques.

Liberté, égalité, fraternité... et laïcité. C'est l'idée du maire PS de Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire), Philippe Lebreton. Ce lundi, il a fait inscrire "laïcité" en complément de la devise républicaine, au fronton de sa mairie.

"Il était urgent de rappeler nos valeurs laïques" explique le maire de Joué-lès-Tours sur Le Post. Le geste est symbolique et il suscite de nombreuses réactions.

Le préfet d'Indre-et-Loire a exprimé son désaccord: rappel à la loi pour Philippe Lebreton, précise La Nouvelle République. Il n'y a qu'une seule devise pour la République française.

Paroles de Aux Armes Et Caetera

Allons enfant de la patrie
Le jour de gloire est arrivé
Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé

Aux armes et caetera

Entendez-vous dans les campagnes
Mugir ces féroces soldats
Ils viennent jusque dans nos bras
Égorger nos fils nos compagnes

Aux armes et caetera

Amour sacré de la patrie
Conduis soutiens nos bras vengeurs
Liberté liberté chérie
Combats avec tes défenseurs

Aux armes et caetera

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus

Aux armes et caetera

Aux Armes Et Caetera Video:



Allons enfants de la Patrie
Le jour de gloire est arrivé !
Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé
Entendez-vous dans nos campagnes
Mugir ces féroces soldats?
Ils viennent jusque dans vos bras.
Égorger vos fils, vos compagnes!

*Aux armes citoyens
Formez vos bataillons
Marchons, marchons
Qu'un sang impur
Abreuve nos sillons*

Que veut cette horde d'esclaves
De traîtres, de rois conjurés?
Pour qui ces ignobles entraves
Ces fers dès longtemps préparés?
Français, pour nous, ah! quel outrage
Quels transports il doit exciter?
C'est nous qu'on ose méditer
De rendre à l'antique esclavage!

Serge Gainsbourg a-t-il été irrespectueux envers l'un des symboles de la République Française ?

Qu'est-ce qui est respectueux ?
Qu'est-ce qui est irrespectueux?

Irrespectueux ?

Respectueux ?

-
-
-

-
-
-